



Boulevard Voltaire

[HTTP://WWW.BVOLTAIRE.FR](http://www.bvoltaire.fr)

XAVIER RAUFER (Publié mai 2015)

La France sauvage - *En exclusivité pour*

Boulevard Voltaire, voici, dans les 23 départements concernés de la France métropolitaine, les 56 "Quartiers sensibles de non-droit"

Nos gouvernants les plus optimistes prétendent que les fameux "quartiers sensibles" sont d'aimables oasis de créativité et de vivre-ensemble. Plus réalistes, d'autres parlent sombrement de "ghettos" et d'"apartheid". Mais tous sont inquiets. Preuve : le gouvernement a récemment fait dresser, par divers services de police, une nomenclature précise de toutes ces zones de non-droit en France métropolitaine, que nous vous révélons en exclusivité ci-après, pour les plus toxiques d'entre elles. Mais avant d'exposer cette formidable hypocrisie officielle : en surface "Les banlieues sont une chance pour la France" ; et en douce, préparons-nous quand même à la guerre civile, reprenons quelques définitions et l'histoire de toute cette affaire.

Des ghettos, vraiment ?

Voyons la définition que donne récemment le fort libéral *Economist* des ghettos des Etats-Unis : "Des communautés traumatisées, coupées du monde, où des voyous tuent en toute impunité et où les habitants sont si terrifiés par les représailles, qu'ils refusent de parler à la police". Des quartiers meurtriers : les hommes noirs, qui forment 6% de la population américaine, y sont 40% des victimes d'assassinats. Ce taux d'homicides est sept fois supérieur à celui des hommes blancs ; il est inchangé depuis trente ans. En sommes-nous là, en France, désormais ? En certains points du territoire métropolitain, oui hélas. Début 2015 à Marseille, "les *dealers* font usage des kalachnikov en plein jour, à deux pas des écoles... Ils n'hésitent plus à sceller des alliances avec des gâchettes venues de l'Est, pour imposer leur loi". (*Le Figaro*, 5 mars 2015).

Une enfilade d'effarants échecs

Tout d'abord : cette massive criminalisation démontre l'écrasant échec d'une "Politique de la ville", que depuis bientôt quarante ans, vingt gouvernements successifs ont appliquée à l'aveuglette, arrosant de milliards des zones où le crime enflait à mesure. Le gouvernement lui-même l'avoue quand ses porte-parole déplorent en chœur "trois décennies de ghettoïsation rampante".

Parmi les mesures plus récentes, qu'en est-il des "zones de sécurité prioritaires" (ZSP) ? Début 2015, le Procureur de la République de Nice déplore qu'en 2014, "dans les quartiers niçois situés en ZSP, la délinquance a fortement progressé de

+ 22,6%". Les policiers en charge d'autres ZSP font le même constat : leur présence n'a fait que "déplacer la ZSP dans les rues et quartiers limitrophes".

"Politique de la ville" : le retour

Après les attentats du début janvier, le gouvernement a promis des mesures fortes pour la "politique de la ville". Il soulignait alors l'"urgence d'agir en faveur des banlieues... de dénoncer la relégation périurbaine des ghettos". Dès lors, maints ronflants bidules, genre "Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion", ont gamborgé. Le 6 mars 2015, se tenait enfin, en grande pompe, un "Comité interministériel des villes" : 16 ministres et secrétaires d'Etat y planchèrent sur le thème "égalité et citoyenneté, la République en actes".

Ce comité aurait d'abord pu expliquer aux Français par quel miracle, plus encore de politique de la ville aurait un effet positif, au vu de l'absolu échec de ladite politique, ces trois décennies écoulées. Et pourquoi des enragés à la Merah, Kouachi etc cesseraient de massacrer des innocents si l'on accroissait la mixité sociale, eux qui vomissent toute proximité avec des infidèles. Ayant éludé cela, le conseil s'est borné à poser des cautères sur quelques jambes de bois - même *Le Monde* a déploré un exercice "sans mesures chocs ni gros moyens".

Le désastre à venir

Ainsi, parions que la situation se dégradera encore dans les "quartiers sensibles de non-droit". Et là, prévenons nos gouvernants : plus de chaos encore dans ces cités et alentours compromettra forcément, à terme, la stabilité sociale du pays entier. Car il se sait de longue date - sauf peut-être au "Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion" et autres gadgets médiatiques - que la survie autonome de tout organisme vivant, individu ou corps social, tient à un ordre interne stable et constant. Dès le XIXe siècle, le professeur Claude Bernard résumait d'une fulgurante formule cette obligation : "la fixité du milieu intérieur est la condition de la vie libre". Les militants et travailleurs sociaux curieux d'en savoir plus chercheront avec profit au dictionnaire le terme savant (*homéostasie*) de ce maintien stable et constant de l'environnement interne.

Or les "quartiers sensibles de non-droit" sont tout, sauf homéostatiques. Le désordre y règne. Le chaos y pointe. Si l'ordre n'y est pas rétabli sans tarder, s'ils s'enkystent et métastasent encore, de graves périls nous attendent, en matière de crime organisé ou d'islamisme armé.

En France métropolitaine, les 56 "Quartiers sensibles de non-droit" (QSN, dénomination officielle)

- Définition officielle de ces QSN : "Quartiers où règnent les bandes et la délinquance avec des faits de violence urbaine, fusillades ou règlements de comptes et trafics en tout genre. Ce sont les quartiers les plus chauds de France, considérés comme des zones de non-droit".

La nomenclature officielle compte trois autres sortes de "quartiers sensibles", par gravité décroissante : les "quartiers sensibles très difficiles" (QSTD), les "quartiers sensibles difficiles" (QSD) et les "quartiers sensibles problématiques" (QSP).

06 - Alpes Maritimes	L'Ariane
13 - Bouches du Rhône	Marseille 3e : Bellevue (Félix Pyat) Marseille 11e : Bel-Air Marseille 13e : Frais Vallon - La Rose - Petit Séminaire Marseille 14e : Picon - La Busserine - Font Vert - Le Mail - Les Flamants - Iris Marseille 15e : Bassens - La Castellane - La Bricarde - La Solidarité - Parc Kallisté
30 - Gard	Nîmes : Zup Pissevin - Valdegour
31 - Haute Garonne	Toulouse, Le Grand Mirail : Reynerie - Bellefontaine - Faourette - Bagatelle - Bordelongue -
34 - Hérault	Montpellier - La Paillade - Hauts de Massane
38 - Isère	Grenoble, Echirolles : La Villeneuve (Arlequins - Baladins - Village olympique, Malherbe-Les Essarts - Surieux ; Mistral
44 - Loire Atlantique	Nantes, Saint-Herblain : Bellevue
59 - Nord	Lille, quartiers sud : Faubourg de Béthune - Belfort - Moulins - L'Epi du Soleil Roubaix, quartiers nord : L'Alma-Gare - Hommelet - Fosses-aux-Chênes - Cul du Four Tourcoing : La Bourgogne
60 - Oise	Creil, Les Hauts : Plateau Rouher, Les Cavées - Zac du Moulin
67 - Bas-Rhin	Strasbourg : HautePierre - Neuhof
68 - Haut-Rhin	Mulhouse, Boutswiller : Brossolette - Les Coteaux
69 - Rhône	Vaulx-en-Velin : Mas du Taureau Vénissieux : Les Minguettes
75 - Paris	18e - La Goutte d'Or - Barbès 19e - Flandre : Curial-Cambrai - Riquet - Stalingrad
76 - Seine-Maritime	Le Havre : Montgaillard - La Forêt - Mare Rouge - Bois de Bléville Rouen, Les Hauts : Lombardie - Le Châtelet - La Grand Mare
77 Seine-et-Marne	Meaux : Beauval - Pierre Collinet
78 - Yvelines	Les Mureaux : Bougimonts - Vigne Blanche - Les Musiciens Mantes-la-Jolie : Le Val Fourré Trappes : Les Merisiers
80 - Somme	Amiens : Quartier Nord
84 - Vaucluse	Avignon, quartier sud : La Rocade - Barbière - Croix des Oiseaux - Monclar - Saint-Chamand
91 - Essonne	Corbeil-Essonne : Les Tarterêts Evry : Les Pyramides Grigny : La Grande Borne - Grigny 2

92 - Hauts-de-Seine	Gennevilliers : Le Luth Nanterre : Pablo Picasso
93 - Seine-Saint-Denis	Aubervilliers : Les Quatre Chemins Aulnay-sous-Bois : Les 3000 Clichy-sous-Bois - Montfermeil : Le Grand Ensemble Epinay-sur-Seine : Orgemont La Courneuve : Les 4000 Pierrefitte-sur-Seine : Les Poètes (Cité Rose) Saint-Denis : Les Francs-Moisins Saint-Ouen, Grand Ensemble : Arago - Cordon - 8 mai 1945 - Soubise - Dhalenne - Charles Schmidt - Paul Vaillant - Zola Sevran : Les Beaudottes Stains : Clos Saint-Lazare - Allende
94 - Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne : Le Bois l'Abbé - Mordacs Vitry-sur Seine : Balzac - Marronniers
95 - Val-d'Oise	Argenteuil : Le Val-d'Argent Garges-les-Gonesse : Dame Blanche - La Muette Sarcelles : Les Lochères